fils impatient de cette autorité. On en retrouve la trace d'une part dans le recueil, pourtant lacunaire, de la *Correspondance* de Cicéron, et surtout dans le *De officiis* où Cicéron s'efforce, tantôt avec habileté et tantôt avec maladresse, de gagner son fils à ses propres vues sur son avenir. Ce fut en vain. L'œuvre paternelle ne semble pas avoir exercé sur Cicéron le fils, qui en était le dédicataire, la moindre influence[1].

— M. J. Collart remercie le P. Testard de son exposé dont il faut souligner l'intérêt humain associé à un humour délicat.

— M. J. Perret pense que ces vues sur le destinataire du *De officiis* éclairent d'un jour nouveau un ouvrage que l'on considère généralement, d'une manière abstraite, en dehors de tout contexte psychologique. Il remarque en outre la place tenue par Cratippe dans le *De officiis*, et s'explique mieux cette place du fait que le personnage sert d'introducteur à Cicéron pour présenter à son fils ses propres encouragements.

— M. A. Michel pense que Cicéron a effectivement prévu tous les détails de l'éducation de son fils. Il a veillé en particulier au choix de ses maîtres, et le fils de Cicéron serait le seul jeune Romain qui aurait entrepris systématiquement, et sous la conduite d'un maître, des études de philosophie. Au principe de tout cela, il y avait chez Cicéron une doctrine abstraite de l'éducation et des rapports entre père et fils qu'il s'efforçait de faire passer dans les faits.

III.

SÉANCE DU SAMEDI 10 MARS 1961.

Président : M. J. Collart.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, Mme A. Ambrosi, M. J. André, Mmes J. Assa, Fr. Bader, S. Bails, Mlle N. Banvard, M. H. Bardon, Mlle O. Barenne, MM. J. Beaujeu, R. Bloch, Mmes J. Bollack, H. Boyer, MM. P. Braun, A. Bruhl, K. Büchner, E. Cavaignac, P. Chantraine, R. Chevallier, Mme F. Chevassu, MM. B. Combet-Farnoux, P. Courcelle, A. Dain, J. Doignon, M. Durry, N. Duval, A. Ernout, Mlle J. Ernst, MM. R. France, R. Goujard, P. Grimal, C. Guiraud, L. Harmand, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, R. Hoogma, R. P. M. Ph. Hubert, S. Lancel, P. Langlois, H. Le Bonniec, J. Loicq, R. Marache, S. Margueron, J. Marouzeau, G. Mauger, Mlle Y. Mestivier, M. A. Michel, Mme H. Michel-Lévy, MM. J. Modrzejewski, J. Monfrin, C. Nicolet,

1. Le texte développé de cette communication a été publié dans le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1962, 2, p. 198-213.

L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. J. Perret, J. Perrot, H.-G. Pflaum, R. Poncelet, P. Pouthier, B. Rebuffat, Mme V. Regnot, MM. Ch. Samaran, F. Scholl, G. Schroeder, W. Seston, R. Sindou, H. Stern, G. F. Tibiletti, Mlle S. Viarre, MM. R. Villers, P. Wuilleumier, H. Zehnacker.

Informations.

M. J. Collart, président, se plaît à signaler la présence à cette séance de plusieurs collègues étrangers, auxquels il adresse les vœux les plus cordiaux de bienvenue : les professeurs K. Büchner de Fribourg-en-Brisgau, A. Tibiletti de Pavie, R. P. Hoogma de Nimègue.

M. J. Marouzeau rappelle que M. K. Büchner a été un des organisateurs de la belle séance tenue à Fribourg en commun avec le Groupe strasbourgeois de notre Société.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. A. Ernout étudie *les questions que pose le nom des Grecs en latin.*

Les Latins, pour désigner les Grecs et la Grèce, disent *Graeci*, *Graecia* ; les Grecs : Ἕλληνες, Ἑλλάς. Le fait a priori n'a rien d'étonnant ; mais ce qui est étrange ici, c'est que jamais les Latins n'ont employé Ἑλλάς, Ἕλληνες, pas plus que les Grecs n'ont connu *Graeci*, *Graecia*. Petit problème d'intérêt linguistique, dont l'examen peut conduire à des conclusions importantes d'un autre ordre.

En Grèce, la généralisation de Ἑλλάς, Ἕλληνες pour désigner l'ensemble du pays s'est faite progressivement et n'a été réalisée qu'assez tard. Homère désigne les Grecs par des noms de tribus : Achéens, Argiens, Danaens. Les poètes latins ont adopté ces noms, dont l'un, *Achiui*, se dénonce par sa phonétique comme très ancien, dont les autres : *Argiui*, *Danai*, sont inconnus de la prose. A une date relativement récente, que marque le triomphe de Mummius, apparaît dans la prose la transcription littérale *Achaia*, avec son adjectif *Achaeus*, mais ces noms ne se sont appliqués qu'à la province d'Achaïe, non à la Grèce entière. Jamais les Latins n'ont connu par emprunt oral ou écrit des formes dérivées de *Hellas*, *Hellenes* ; et le seul auteur chez qui elles se trouvent a bien soin de marquer leur caractère étranger (Pline, *H. N.*, IV, 23 et 28). Les seuls noms normalement usités par les Latins sont *Graeci*, *Graecia*, et avec un doublet poétique, *Grai* (dissyllabe).

Pendant longtemps, on s'est contenté de l'explication ancienne qui voyait dans *Graeci* les descendants d'un roi mythique **Graekos*, héros éponyme de son peuple comme *Argos* ou *Danaos*. Mais il n'y a nulle part trace de ce *Graecos*, et P. Kretschmer, nous ramenant à la réalité, a démontré que le nom de *Graeci* avait été emprunté par les Italiques

aux Doriens Épirotes de la côte illyrienne, puis peu à peu s'était étendu à la Grèce entière, en éliminant toutes les autres appellations. Or l'emprunt de ce terme lointain et de faible extension n'a pu se faire que par un intermédiaire, qui n'est autre que les Étrusques. Ceux-ci ont eu, dès une époque très ancienne, des relations nombreuses par leurs ports de l'Adriatique, dont Atria et Spira sont les mieux connus, avec leurs voisins de la côte illyrienne. C'est bien avant Rome qu'ils ont connu l'alphabet grec qu'a gardé la tablette d'ivoire de Marsiliana et qui est le prototype de tous les alphabets italiques ; c'est par Spina, notamment, « ville cosmopolite » et « centre de commerce international », selon la définition de M. Heurgon, que la connaissance de l'écriture et de la civilisation gréco-orientale a d'abord pénétré en Italie pour gagner peu à peu le centre de la péninsule, et finalement Rome, en y apportant le nom des Grecs eux-mêmes. On sait que cette invasion ne s'est pas faite sans résistance. L'esprit vieux romain a réagi contre elle, et le nom des Grecs *Graeci*, *Graeculi*, *Graeculio* a souvent pris une valeur péjorative, tandis que la langue poétique recourait à *Graius*, *Grai*, forme rare et désuète, pour désigner les Grecs des temps héroïques. Cette distinction a subsisté pendant toute la période républicaine ; elle est maintenue encore chez Virgile, elle commence à s'effacer chez Horace, disparaît chez les écrivains qui viennent après lui, et c'est le couple *Graeci*, *Graecia* qui subsiste seul. Ce sont donc les Étrusques qui, après avoir appris par l'intermédiaire des Grecs l'écriture aux Romains, leur ont aussi donné le nom même des Grecs : à défaut d'autres preuves, ces deux-là suffiraient à montrer l'influence profonde que le peuple étrusque exerça sur Rome dès l'origine et le rôle capital qu'il joua sur le développement de sa civilisation.

— M. J. Collart note combien l'enquête de M. Ernout ouvre de perspectives à la fois sur le fait grammatical de l'emprunt, sa complexité, ses étapes, et sur les faits de civilisation. Sans doute les grammairiens latins, qui disposaient de plus de textes que nous, ont abordé le problème des noms de peuples, et singulièrement Isidore de Séville (*Etym.*, IX), mais ils l'ont réduit à un inventaire des héros éponymes.

— M. Heurgon se déclare pleinement convaincu par la démonstration de M. Ernout. Il évoque le souvenir du regretté Jean Bérard, qui se serait réjoui d'y trouver une confirmation, par la linguistique, de certaines des vues qu'il avait proposées à la Société le 14 avril 1951 (*R. É. L.*, XXIX, p. 39 ; cf. *R. É. A.*, LIV, p. 5 sq.). Toutefois l'affirmation de J. Bérard, selon laquelle le nom d'Hellènes aurait servi à désigner tous les Grecs dès le VIII^e^ siècle, semble, devant les faits indiqués par M. Ernout, devoir être abandonnée ; l'antériorité du nom latin de

Graeci, que J. Bérard faisait remonter aux Pélasges, est donc remise en question.

— M. R. Bloch confirme que la civilisation étrusque a exercé une influence d'importance diverse suivant les siècles sur la civilisation romaine, mais que presque toujours elle a servi de véhicule à l'hellénisme : dès le VI^e^ siècle avant J.-C. les Étrusques ont contribué à introduire des formes d'art helléniques dans la Rome des Tarquins. Il est donc conforme à ce rôle d'agent de transmission d'avoir introduit dans la langue latine le mot même de *Graeci* qui devait dorénavant servir à désigner les Hellènes. Il revenait à M. A. Ernout, dont l'étude sur les éléments étrusques du vocabulaire latin est demeurée classique, de présenter cette démonstration de grande portée. M. R. Bloch insiste sur l'importance que prennent les questions de chronologie dans les problèmes de philologie comme dans ceux d'archéologie. Or, à présent, les textes épigraphiques latins et étrusques se datent plus sûrement que naguère grâce à une meilleure localisation dans le temps des objets qui les portent ; ainsi il est important de noter que le texte de la fibule de Préneste, le plus ancien texte latin connu de nous, date des environs de — 600, sans qu'aucune incertitude demeure à ce sujet. La coopération entre linguistes et archéologues aidera à faire progresser leurs disciplines respectives.

— M. P. Chantraine se rallie aux vues exposées par M. Ernout, qui sont de grande portée. Il souligne surtout l'importance du passage par l'étrusque qui éclaire l'histoire du mot Γραικός. Il remarque d'autre part que les deux emprunts *Achīvī* et *Achaeī*, qui se sont faits à des dates très différentes, concernent en réalité deux termes distincts. Le premier et le plus ancien désigne l'ensemble des Grecs, le second les habitants de l'Achaïe, canton nord du Péloponnèse.

— M. E. Cavaignac appelle l'attention sur une représentation d'une scène de lutte à la grecque dans la tombe des inscriptions de Tarquinies, avec une subscription étrusque qui contient le mot *creice*. Comme les étruscologues paraissent d'accord pour placer cette tombe dans la première moitié du VI^e^ siècle, ce serait le plus ancien témoignage approximativement datable de l'emploi de ce mot chez les Italiques.

II. — M^me^ J. Bollack présente quelques observations sur *la théorie de l'aimant dans le poème de Lucrèce*.

Lucrèce consacre au phénomène de l'aimant quelque deux cents vers du livre VI de son poème. Il souligne lui-même l'importance de cette étude, affirmant que les liens de l'aimant et du fer illustrent le pacte des choses entre elles (*foedus naturai*, 906 s.). On lui a reproché cepen-

dant de juxtaposer, sans les repenser véritablement, des explications d'origine diverse. L'originalité de sa physique et la composition même du livre VI sont du même coup mises en cause.

L'épisode présente pourtant une unité et une cohérence remarquables. Après la description de la chaîne magnétique, envisagée d'abord comme une merveille inexplicable, à la manière de Platon dans l'*Ion* 533 d (ou des Stoïciens, cf. Cic., *De divin.* 1, 86), et un exposé des quatre principes fondamentaux de l'effluence, de la porosité, de la spécificité et de la symétrie, le poète analyse le mécanisme de l'aimantation suivant un procédé de composition particulier : il présente d'abord un cadre, un schéma du phénomène, qu'il complète par trois retours en arrière. Chacune de ces parties met en évidence l'action de l'un des quatre principes dans l'ordre même de leur énumération. La fin du passage fait enfin apparaître la chaîne magnétique du début, réduite à ses structures atomiques et essentielles. On a donc eu tort d'accuser Lucrèce de perdre de vue les données qu'il avait lui-même posées. De même on ne peut guère lui reprocher d'inconséquences dans le détail : les explications qu'il fournit se tiennent et se complètent.

Nous avons la chance de connaître les différentes explications que les Anciens proposaient de l'aimant. En fait, en dehors de certains emprunts à Démocrite, Lucrèce utilise surtout deux sources : la théorie d'Empédocle dont il reproduit l'articulation même, et l'interprétation par le mouvement de l'air qui apparaît entre les lignes du *Timée* (l'analyse des vers 1022-1041 permet de dégager nettement cette influence ; la leçon *motu* des manuscrits s'impose : le mot s'applique exclusivement ici au mouvement circulaire de l'air, à la περίωσις). Lucrèce ne tient aucun compte dans ce passage de la théorie d'Épicure (304 Usener). Le choix et l'organisation des divers éléments d'emprunt dans un système propre, d'une cohérence rigoureuse, éclaire la pensée de Lucrèce, d'autant que le chapitre présente des rapports évidents avec d'autres parties de l'œuvre, avec le VI^e^ livre en particulier. Les liens de la vie individuelle et de la vie des espèces reposent, malgré la chute inflexible des atomes, sur l'affinité des corps et sur le mouvement circulaire de l'air, soumis au temps. De telles pages, outre qu'elles nous apportent des lumières sur la notion du temps au I^er^ siècle av. J.-C., soulignent l'originalité et l'indépendance de Lucrèce.

— M. J. Collart remercie et félicite M^me^ Bollack de son savant exposé, propre à susciter des échanges de vues que l'heure avancée ne permet malheureusement pas d'envisager.